

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. **Une cérémonie de commémoration se déroulera le mercredi 19 mars 2025 à 11h au monument aux Morts.**

Un moment solennel ouvert au public.

Coordonnées

Cimetière - monument aux morts
rue de Triel
78570
Chanteloup-les-Vignes
Date
Mercredi 19 mars, 10:45 - 11:15